



MARIGNA-SUR-VALOUSE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Toponymie : La même que Marigny : Mariniacum, Marrigniacum à rapprocher du dieu Mars ou d'un propriétaire - défricheur qui aurait porté le nom de Marius ou un nom approchant.

Situation : Dans l'arrondissement de Lons le Saunier (à 35 km) canton d'Arinthod, succursale composée de Marigna, de Nancuisse et Monnetay. Altitude comprise entre 350 et 420 m.

Le village occupe le sommet de l'une des collines qui sépare le bassin de la Valouze de celui du Suran. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en tuiles creuses. Une maison sur deux comporte un étage.

Communes limitrophes : Au Nord, Nancuisse ; au sud La Boissière et Châtonnay ; à l'Est, Chambéria et Savigna. A l'Ouest, Montrevel et Monnetay.

Lieux-dits : le Château, le Petit Marigna et Le Moulin.

Routes & Cours d'eau : Chemins vicinaux tirant à Châtonnay, Du Grand au Petit Marigna, à Nancuisse... Le ruisseau du Valouson et les canaux qui en dérivent, le bief Bellion y prend sa source ; les petits ruisseaux de la Rougette et du Petit Moulin.

Population : En 1790 : 322 habitants ; en 1846 : 330 hts ; en 1851, 321, dont 165 hommes et 156 femmes. 75 ménages et 75 maisons. Les jeunes gens ont tendance à émigrer à Lyon ou Paris où ils sont embauchés comme domestiques.

Etat-Civil : les plus anciens registres remontent à 1655 avec des lacunes pour les mariages et les sépultures. Les copies abrégées des paroissiaux sont aux Archives Départementales référencées sous les cotes 14 J 230 à 234. La série du greffe incomplète (1752-1792) est référencée 3 E 548 .

Les registres d'Etat-Civil sont conservés à la Mairie ; celle du greffe aux A.D. 3 E 5052-3-4-5-6-7-8-9 et 3 E 8238, 3 E 8239, pour les tables décennales 3 E 1092-1099-1100.

Les microfilms correspondants : 5Mi 647-8; 5 Mi 1254; 5 Mi 5; 5 Mi 1183.

Pas d'actes de mariages An VII et An VIII (voir Gigny alors chef-lieu de canton.)

Cadastre : Exécuté en 1830 ; 835 Ha sont répartis en 2800 parcelles appartenant à 190 propriétaires dont 75 forains. Dont 300 Ha de terres labourables et 250 boisés. 2 Ha de jardins et vergers.

Le sol accidenté est peu fertile mais fournit les céréales pour la consommation et l'élevage locaux. On importe le vin quoique la culture de la vigne ait récemment été introduite. Toutefois l'agriculture connaît de grands progrès. On élève toutes sortes de bêtes à cornes, des mulets, des moutons, des chevaux des volailles des porcs ; 30 ruches d'abeilles .

Une fromagerie (fruitière ou chalet) produit 4000 kg de fromage façon Gruyère.

La commune possède pierre et marne mais peu ou pas exploités.

Foires : Il y en a 2 pour le bétail, l'une se tenant le 21 mars, l'autre le 14 septembre. Les marchés qui attirent les habitants sont aussi bien Arinthod qu'Orgelet.



Biens communaux : Une église avec son ancien cimetière alentour et un presbytère en mauvais état. Un nouveau cimetière a été ouvert en 1832 au nord-ouest du village ; une fontaine avec lavoir et abreuvoir (1838) qui a coûté 6000 F ; une maison commune (1835) qui a coûté 9000 F ; elle comprend la mairie, l'école à deux classes de chacune 50 élèves environ ; le logement de l'instituteur et de l'institutrice (laïcs). La place publique est ombragée d'un tilleul très ancien.

Un bureau de bienfaisance vient d'être créé et doté par la marquise de BALAY.

NOTICE HISTORIQUE

Pays de légendes druidiques et de la fameuse « Vouivre », la région est riche en vestiges très anciens et on sait que la voie romaine d'Orgelet à Lyon passait non loin.

Seigneurie : Elle relevait à l'origine du château de Montaigu mais a peut-être possédé une maison forte si on en croit la dénomination de « Haut Chastel ». Le lieu fut érigé en marquisat en 1712 pour les Balay avec plusieurs arrière-fiefs où s'appliquait le droit de haute, moyenne et basse justice...mis en œuvre par un bailli, un juge châtelain, un procureur, un greffier, des sergents, et autres officiers dont des forestiers. Aux « Fourches » se trouvaient justement les signes patibulaires de trois colonnes sur lesquels on pendait haut et court les criminels.

Le seigneur possédait moulins, battoirs sur le Valouzon ou sur le bief du Bourbouillon ainsi que les droits exclusifs de chasse et pêche et encore des fours banaux (l'un au Planage, l'autre à la Combe, le troisième à la Boissière). Le seigneur établissait l'échantillonnage des poids et mesures, autorisait ou non l'ouverture des tavernes et percevait un impôt en nature sur l'abattage du bétail (la langue).

Il percevait les impôts traditionnels dits « des quatre cas » plus les « lods » plus une poule par ménage. Les habitants « extérieurs » étaient soumis à une sorte de péage se montant à 11 engrognes par ménage. En outre les sujets dudit seigneurs assuraient le guet et la garde au château ; le transport du vin de St Amour ou d'Arbois ; couper et transporter le bois de chauffage au château ; cultiver la réserve ; sans compter un cens en argent ou en nature (blé ou fromage ou autre...) Chaque ménage était tenu d'envoyer une fille (sic !) sarcler le blé du seigneur...

Toutefois les habitants obtinrent leur affranchissement moyennant 5 sols estevenants et une livre de belle cire d'abeilles par ménage et par an. En cas de départ tous les biens du manant revenait au seigneur. Seules les filles étaient mariables à l'extérieur.

Seigneurs : Jean de Chalon l'Antique donna ce fief à l'un de ses fils lui aussi prénommé Jean et qui eut à son tour un fils du même nom et un autre prénommé Hugues. En 1255 il signe une vente d'une partie de ses biens à l'abbé de St Claude et en 1258 il est témoin signataire d'une donation faite par Humbert de Buenc aux religieux de Gigny. Mais en 1278 son fils se reconnaît vassal du comte de Montbéliard.

Plus tard le fief entre dans la famille De Vaugrineuse ; l'un d'eux fut nommé en 1421 capitaine du château par la duchesse de Bourgogne (qui devait s'en estimer propriétaire ? NDLR) . Des alliances et mariages furent scellés avec la famille de LAUBESPIN puis le 7 octobre 1515 Claude de Salins et Jeanne de Vaugrineuse font hommage à Philibert de Châlon, prince d'Orange. Faute d'héritiers, le fief fut vendu à Adrien Morel d'Orgelet mais Aimé II de Balay grâce à l'appui de Marguerite d'Autriche dont il était chambellan, fit casser la vente par le prince de Nassau, enregistré par un arrêt du Parlement de Dole le 24 mars 1553. Grand bailli de Dole, il y possédait des biens ainsi qu'à Besançon, à Longwy, aux Jousserots, Brévans et autres lieux autour de Dole...L'un de ses héritiers Claude de Balay (colonel de cuirassiers, gouverneur et bailli de Charollais, fut assassiné en 1572 par les gens du seigneur Geoffroy de Fauquier dont le château jouxtait le sien. « Etant gisant sur un pré à Maigna et sentant la mort proche, il fit venir le notaire DULAY et lui dicta ses dernières volontés : que ses héritiers (Antoine et Pierre de Balay ainsi que l'enfant porté par son épouse par égale part) bâtissent une chapelle proche du colombier de son château et, en attendant, qu'un chapelain institué pour faire ce service dise deux messes hebdomadaires dans sa chapelle de la Boissière. » . Sa veuve Marguerite de Mouchet –dame de Château-Rouillaud- porta plainte et les tribunaux bannirent Geoffroy Fauquier à perpétuité tandis que ses biens confisqués étaient de facto attribués aux enfants du défunt, desquels ne demeura qu'un seul : Antoine qui

hérita aussi de sa mère « à condition que l'un de ses enfants mâles relèverait le nom et les armes des MOUCHET. Son testament du 14 décembre 1612 instituait encore une messe hebdomadaire dans la chapelle Saint Sébastien de Marigna qui entre temps avait été érigée selon les vœux de son mari et vouée à Notre Dame des Sept Douleurs...Antoine de Balay était à la tête de la milice de Lons le Saunier quand Henri IV attaqua la ville le 3 novembre 1595 et ses troupes furent durement malmenées par le baron d'ASSONVILLE. Antoine avait épousé Marguerite de Favernier en 1591 mais elle le laissa bientôt veuf ; il se remaria en 1624 avec la jeune veuve d'un autre écuyer de Lons le Saunier : Guillemette de Chissey ; elle lui donna deux fils qui selon son testament de 1628 se répartirent l'héritage : Pierre reçut Marigna et son fief ; Philibert Emmanuel reçut Château-Rouillaud et son fief : le vœu de Marguerite était exaucé. Parmi les descendants, on peut noter Nicolas qui fut religieux à Baume ; Hugues qui fut religieux à Gigny. Edme François se distingua dans la carrière des armes (gravement blessé à la bataille de Malplaquet où il fut laissé pour mort) si bien que Louis XIV, en récompense, lui donna le marquisat.(lettres patentes du 12 juin 1712 dûment enregistrées par le Parlement et la Chambre des Comptes). Jusqu'à sa mort il arrondit son domaine à Nancuisse, Savigna, Arinthod, Cousance...Son descendant Aimé Louis François émigra sous la Révolution et ses biens furent confisqués, mis en vente comme Biens Nationaux et rachetés par un notaire de Maynal (81000 F) qui n'était qu'un prête-nom pour M. de Balay. Celui-ci, rentré d'émigration et sans héritier, donna le domaine à Hilaire DE FROISSARD-BROISSIA parent de son épouse. Ce dernier habite le château une partie de l'année.



Armoiries : Vaugrineuse : « de sinople à la croix d'or ». Balay : « de sable au lion grim pant d'or » avec la devise : obesse nulli, prodesse multis. (*Que je ne nuise à quiconque ; que je sois utile au plus grand nombre.* traduction Claude MARCHAND sous toute réserve.) Le cimier était armé d'un bras tenant une épée.

Château : Vaste et bien défendu il était digne du fils de Jean de Chalon l'Antique à qui il était destiné. Il ne reste plus rien de ce château primitif dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par l'église et le champ de foire. Le château actuel fut bâti au nord du village et a subi bien des aménagements. Du château des Fauquier il ne reste qu'une partie du presbytère actuel.

Eglise : Jusqu'en 1700 les habitants de Marigna se contentèrent de la chapelle citée plus haut. Ils dépendaient en fait de Monnetay dont ils trouvaient l'église trop haut perchée...En 1701 une pétition à laquelle se joignit Nancuisse fut exaucée et une église remplaça la chapelle. ; on y remarque deux tombes de la famille Balay.

Bibliographie : Histoire de Gigny par M.Gaspard